

# Erosion dunaire & environnement : enjeux sur le territoire côtier de Biscarrosse



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
**GRANDS  
LACS**



## Des questions...

- Que se passe-t-il ?
- Pourquoi ?
- Que fait-on en conséquence ?
- Quelles perspectives ?...

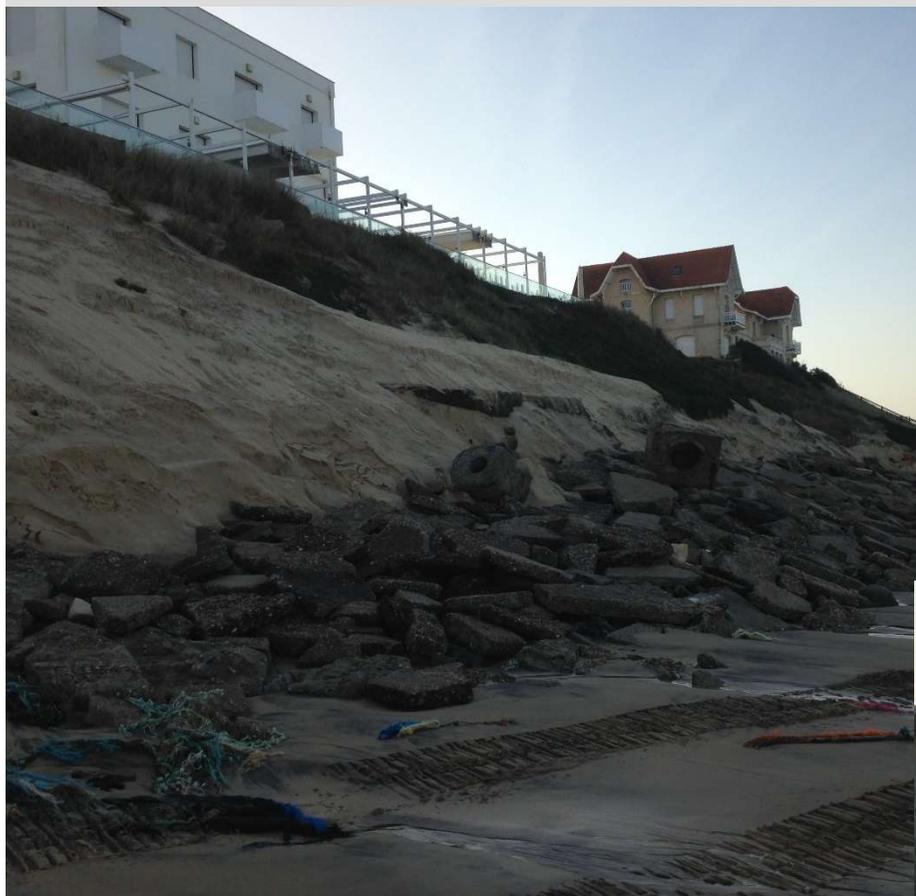
... et **des réponses**, par le prisme du tourisme (fréquentation plages, accès aux bâtis, etc...)

Chaque acteur doit être, à son niveau, source de renseignements et d'information (d'où la mise en place d'un Groupe de Travail

« Communication » dont fait partie l'Office de Tourisme)

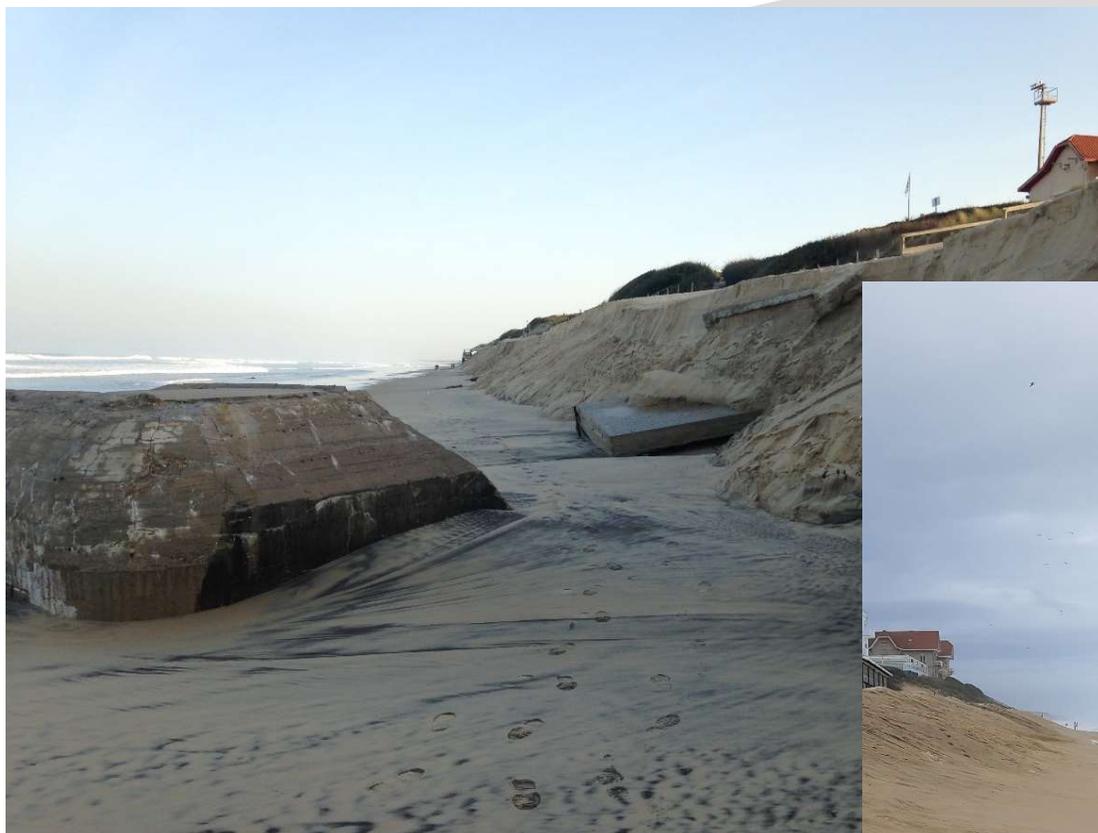






3<sup>é</sup> décade février 2019





Février  
2019



Mai 2019





Des bonnes nouvelles depuis mai...



Ce qu'il se passe...



Assemblée Générale - 27 juin 2019 - Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, Sanguinet

L'érosion est un **phénomène naturel**, amplifié par les actions de l'Homme.

Le littoral doit son **équilibre**... à son instabilité !

***Une saisonnalité très marquée :***

Perpendiculairement au trait de côte :

- *Hiver : il y a + de sable qui va vers le large > pénurie de sable*
- *Eté : il y a + de sable qui vient sur le rivage > période d'engraissement naturel*

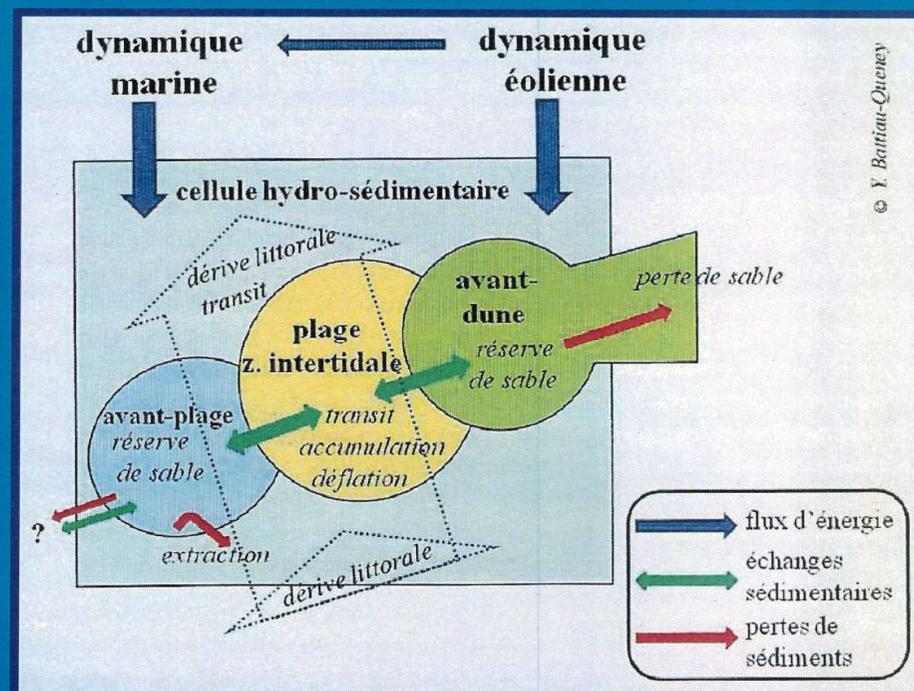
Parallèlement au trait de côte :

La dérive littorale doit permettre une communication entre l'amont et l'aval-dérive pour la « distribution » des sédiments sableux

# LE LITTORAL : UN SYSTÈME EN MOUVEMENT

La cellule sédimentaire :  
des sédiments en mouvement.  
Une nécessité pour garantir  
l'équilibre du trait de côte.

De l'importance :  
- du stock sédimentaire  
- de la mobilité du rivage...



Tiré, avec leur accord, de BATTIAU-QUENEY Y. & CLUS-AUBY C. (coord.),  
2010, Les Ateliers d'EUCC France.

De la connaissance des systèmes littoraux à la gestion intégrée  
des zones Côtières, Union des Océanographe de France, Paris, 185 p.

## **Le trait de côte doit pouvoir « respirer » et permettre des échanges libres :**

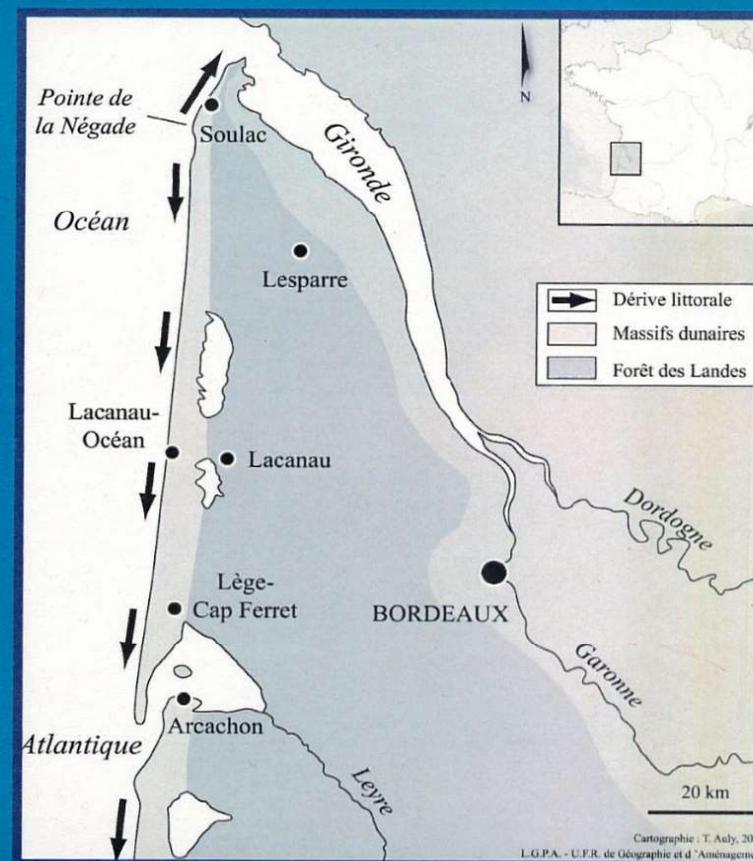
- entre la dune et le large (pour « accueillir » les apports de sable du large en saison estivale),
  - entre les zones situées en amont-dérive (au Nord de Biscarrosse) et celles situées en aval-dérive (au Sud).
- > ainsi il convient d'éviter les enrochements et/ou les murs (rendant impossibles les échanges tant longitudinaux – *dérive littorale contrariée* – que latitudinaux – *apport naturel du sable depuis le large* –) dont certains favorisent la stagnation de baïnes

# LE LITTORAL : UN SYSTÈME EN MOUVEMENT

## La dérive littorale sur la côte atlantique

Elle permet le transfert naturel de sédiments (*sables ici, galets au sud de la baie de Somme*).

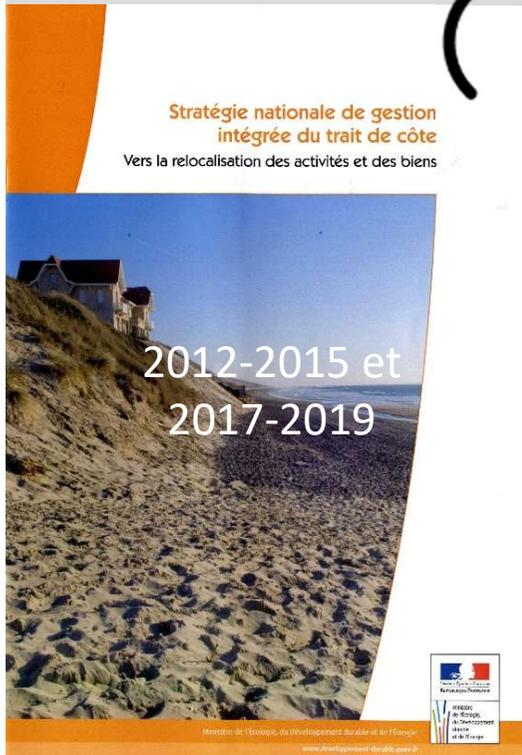
Les passes du Bassin d'Arcachon tendent à modifier localement le sens de cette dynamique, ce qui affecterait les plages à Biscarrosse.



*In Sud-Ouest Européen, revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest, Prat M.-C. & Auly T. (2010)*



# La Stratégie adoptée à Biscarrosse

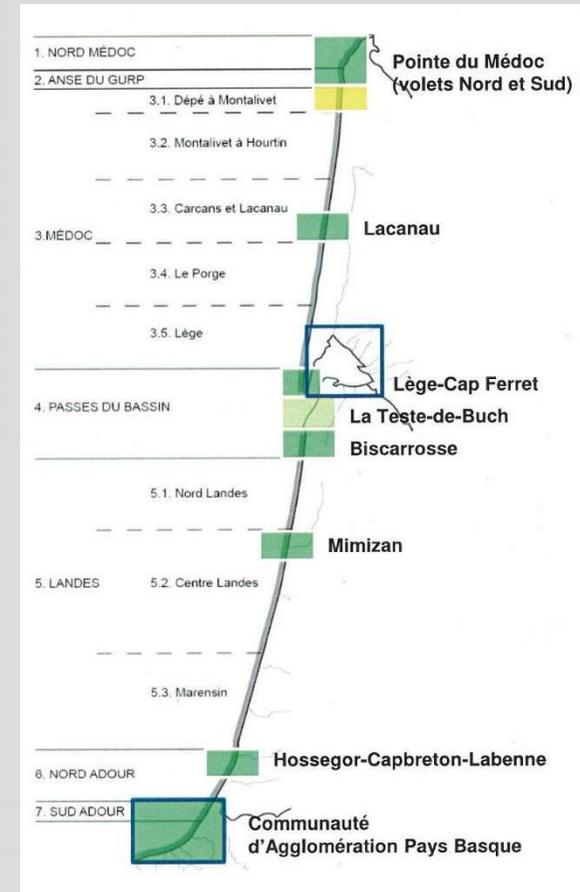


Stratégie nationale (GIZC)



Stratégie régionale

Depuis  
2012



Stratégies locales



### **ETUDE D'ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION DE LA STRATEGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE COTIERE DE BISCARROSSE**

ARTELIA Eau & Environnement  
**Branche MARITIME**  
AGENCE DE BORDEAUX  
6-8 avenue des Sateillites  
33107 Le Haillan France  
Tel. : +33 (0) 5 56 13 85 82  
Fax : +33 (0) 5 56 13 85 63

  
**ARTELIA**  
**Interland**  
architecture urbaine paysage  
O. LOZACHMEUR

DATE : JUILLET 2018 REF : 0713730

- Stratégie adoptée sur les bases et suite à l'étude pilotée par Artelia :
  - **Etape 1** : diagnostic / fonctionnement littoral + cartographie aléa érosion (2016)
  - **Etapes 2 à 4** : objectifs territoriaux, évaluation & comparaison de scénarios (2017)
  - **Etape 5** : formalisation des choix de gestion, programme de 13 actions (2018 <)

Scénario choisi à la majorité du COPIL de  
septembre 2017 (Mairie de Biscarrosse, DDTM 40, DREAL NA, GIP,  
Département 40, Région NA, ONF, BRGM – OCA, & BE)

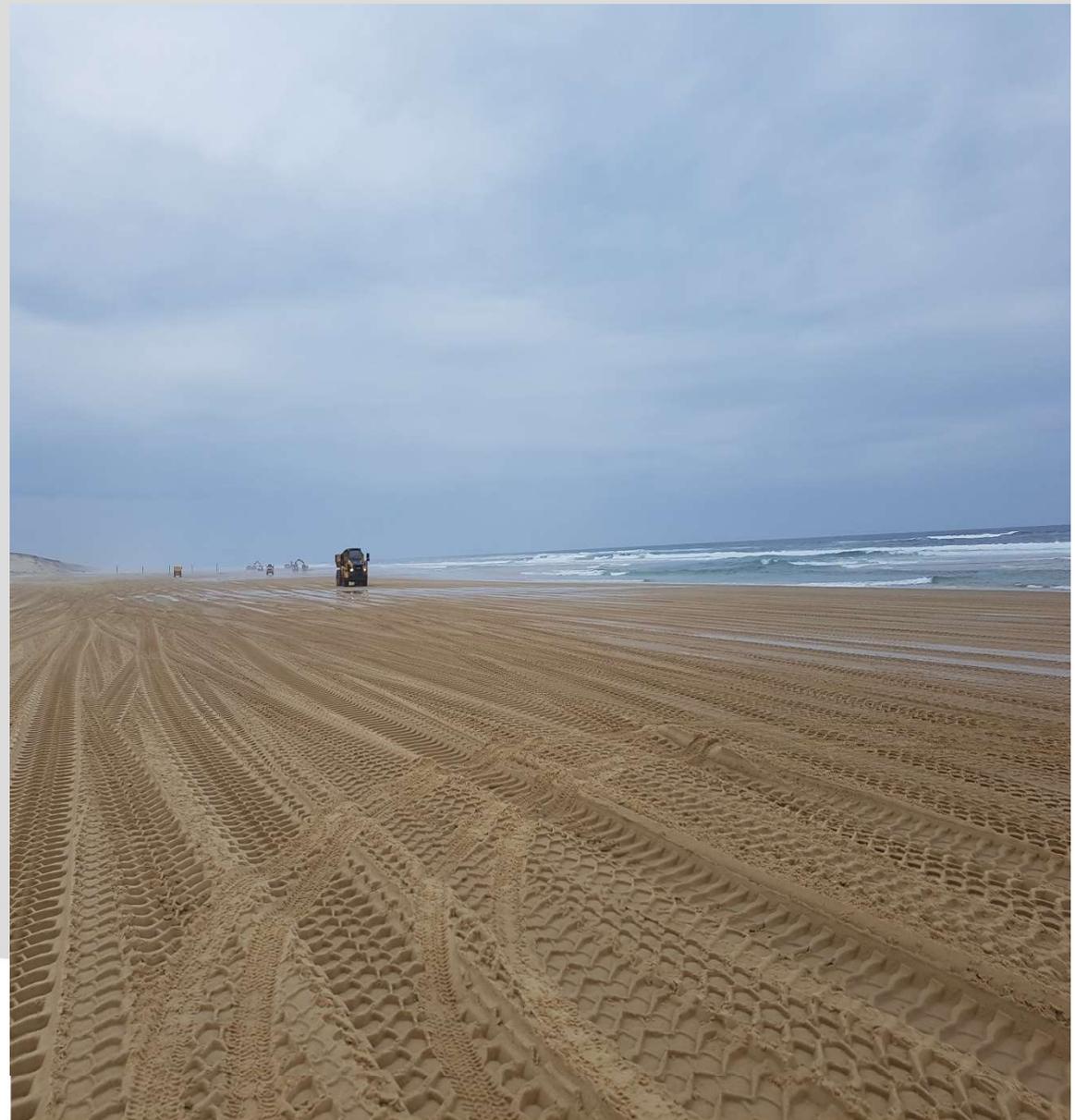
L'horizon temporel de la stratégie : 2045

## Stratégie à Biscarrosse : 3 piliers

- \* Rechargements en sable sur l'ensemble du secteur urbanisé de Biscarrosse-plage (60 000 à 70 000 m<sup>3</sup>/an, dossier de demande pluriannuel sur 3 ans en cours). *L'Etat préconisait, jusqu'à début 2019, 5 000 à 15 000 m<sup>3</sup>*
- \* Accompagnement des processus naturels au niveau des zones non urbanisées (plan plage, dunes...)
- \* Repli des habitations de 1<sup>ère</sup> ligne (Hôtel + chalets) – projet expérimental sous Maîtrise d'Ouvrage du GIP Littoral Aquitain – puis retrait éventuel des anciennes protections aujourd'hui délabrées (plaques béton, enrochements...). *La méthode amiable et négociée permettra une issue + positive...*

L'étude préconisait 2 sites de prélèvements : le sud de la plage-sud de Biscarrosse, en limite de la DGA - EM et le Wharf de La Salie.

Ce dernier n'a pas été retenu. Des contacts avec le Ministère des Armées et une rencontre à venir laissent envisager un autre site , au sein même du terrain militaire, sur l'estran (plage).





## La Stratégie Locale de Biscarrosse, c'est :

13 actions réparties en 7 axes

. **Axe 1** : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (3 actions : biblio, recueil données, information)

. **Axe 2** : Surveillance et prévision de l'érosion (2 actions : travail en partenariat avec l'OCA, suivi de profils de plage & mesures, intégration du « Réseau tempête »...)

. **Axes 3 & 4** : alerte et gestion de crise (3 actions : planification, mise en adéquation de documents d'urbanisme – PLU –, arrêtés...) : partenariat étroit avec la Commune

. **Axe 5** : projet de relocalisation de 3 bâtis (Maître d'Ouvrage : GIP Littoral Aquitain)



- . **Axe 6** : accompagnement des processus naturels et lutte active souple (3 actions : convention avec ONF, études et dossiers réglementaires, travaux de rechargement en sable)
- . Axe 7 : lutte active dure (non retenu dans la stratégie locale)
- . **Axe 8 & transversal** : pilotage, animation et coordination de la stratégie locale

## Combien ça coute, qui paye ? 3,65 M € sur 6 ans

**2018-2021** : 2,22 millions €

**2022-2023** : 1,42 million €

### Partenariat financier :

Europe (Feder) : 58 % ; Com. de Com. des Grands Lacs : 20 % ; Région + Département : 20 % (10 + 10) ; Etat : 2 %

## Combien ça coute, qui paye ? 3,65 M € sur 6 ans

Soit une moyenne de 600 000 € / an

**A titre de comparaison** : cout d'enrochements au droit des 2 chalets (étude ARTELIA 2016) : **1 million d'euros...** pour un linéaire côtier de 70 mètres, n'exonérant pas de recharger annuellement (environ 400 000 € en 2019)

- Risque d'affaissement du pied de dune et de la plage
- Risque de contournement par l'arrière et d'excavation
- Érosion en aval-dérive (plage Sud et DGA EM impactés)

- . Rechargements massifs en sable pour passer d'une situation de gestion de crise à une situation d'entretien (dossier de demande sur 3 ans avant dossier de demande + pérenne)
- . Processus de relocalisation pour 3 espaces bâtis
- . Poursuite de l'accompagnement au droit des dunes naturelles
  - > Choix d'une station balnéaire pérenne sans enrochements



## Finir sur une note positive :

- La baie, qui a accentué l'érosion cet hiver, commence enfin à avoir une évolution favorable (ouverture et migration vers le Sud),
- La plage se porte bien au regard de la situation de cet hiver (70 000 m<sup>3</sup> de sable rechargés en 5 mois – un record - ),
- Les 4 plages seront ouvertes cet été, avec chacune un poste de secours,
- Les partenariats engagés, tant techniques que financiers, sont en bonne voie (DGA EM, OCA, CCGL/Commune, communication auprès des postes de secours...) et permettront des expérimentations,
- Attendus d'une législation « en adéquation avec le réel » suite au lancement de la mission parlementaire « érosion du littoral », le 17 avril 2019, en vue de l'adaptation des territoires à un phénomène de mieux en mieux connu...



# SECURITE BAIGNADE



Choisissez  
les zones  
surveillées  
de baignade  
et respectez  
les accès à la plage

**PLAGE SUD**  
tous les jours en continu de 11h à 19h  
du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre  
tous les jours en continu de 12h à 18h30  
du 15 au 28 juin  
du 02 au 29 septembre

**PLAGE CENTRALE**  
tous les jours en continu de 11h à 19h  
du 06 juillet au 1<sup>er</sup> septembre

**PLAGE NORD**  
tous les jours en continu de 11h à 19h  
du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre  
et du 22 juin au 28 juin : 12H à 18H30

**PLAGE DU VIVIER**  
tous les jours en continu de 11h à 19h  
du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre  
et du 02 au 15 septembre : 12H à 18H30

**PLAGES LAC**  
MAGUIDE & NAVARROSSE  
tous les jours en continu de 12h30 à 18h30  
du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre

[www.ville-biscarrosse.fr](http://www.ville-biscarrosse.fr)



## CONTACT

Poste Sud 05 58 78 20 34  
Poste Centre 05 58 78 20 76  
Poste Nord 05 58 78 19 58  
Poste Vivier 05 58 78 30 67



Assemblée Générale – 27 juin 2019 – Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, Sanguinet

28/29/30  
juin 2019

Aux côtés des sauveteurs en mer,  
devenons des sauveteurs de la mer et des littoraux.



# Fête de la MER et des LITTORAUX

## CONFÉRENCE-DÉBAT

Érosion côtière :  
comprendre pour mieux agir

samedi 29 juin à 14h00

ex cinéma Atlantic

à Biscarrosse Plage - Pl. Dufau



plus d'infos sur

[www.cdc-grands-lacs.fr](http://www.cdc-grands-lacs.fr)



[www.fetedelameretdeslittoraux.fr](http://www.fetedelameretdeslittoraux.fr)



Fête de la Mer et des Littoraux - 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique

